

**Bureau du 5 mai 2003**

**Décision n° B-2003-1303**

commune (s) : Bron

objet : **Quartier Terraillon - Etude de renouvellement urbain - Autorisation de signature des marchés**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Développement social urbain

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 23 avril 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

L'objet de ce rapport est d'autoriser monsieur le président à signer les trois marchés de définition relatifs à l'étude de renouvellement urbain à Bron Terraillon.

Par décision n° B-2002-0726 en date du 8 juillet 2002, le Bureau a accepté :

- de lancer la procédure des trois marchés de définition concernant l'étude de renouvellement urbain à Bron Terraillon,
- d'initier cette procédure sous forme d'un appel d'offres restreint en vertu des articles 33, 39, 40, 61 à 65 et 72-I du code des marchés publics,
- d'appeler les subventions de l'Etat ainsi que les participations de la commune de Bron et de la Caisse des dépôts et consignations.

La commission permanente d'appel d'offres lors de sa séance du 21 février 2003, après examen des offres sur la base des critères énoncés au règlement de la consultation, a classé premières les offres des prestataires Archétude-Gaudriot, David Humbert-Ingedia, Grumbach et associés-Infrastructure conseil coordination (ICC) pour les trois marchés de définition pour un coût de 30 490 € TTC pour chacun des marchés ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

Vu sa décision n° B-2000-0726 en date du 8 juillet 2002 ;

Vu les articles 33, 39, 40, 60 à 65 et 72-I du code des marchés publics ;

Vu le procès-verbal d'analyse des offres de la commission permanente d'appel d'offres en date du 21 février 2003 ;

**DECIDE**

**Autorise** monsieur le président à signer les trois marchés de définition et tous les actes s'y référant, relatifs à l'étude de renouvellement urbain à Bron Terraillon et pour un coût de 30 490 € TTC chacun, avec les prestataires Archétude-Gaudriot, David Humbert-Ingedia, Grumbach et associés-ICC.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

